



HAL
open science

Retour sur un classique : Soundjata selon Djibril Tamsir Niane

Elara Bertho

► **To cite this version:**

Elara Bertho. Retour sur un classique : Soundjata selon Djibril Tamsir Niane. Diacritik, 2018. hal-01993743

HAL Id: hal-01993743

<https://hal.science/hal-01993743>

Submitted on 25 Jan 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIACRITIK

— LE MAGAZINE QUI MET L'ACCENT SUR LA CULTURE —

Elara Bertho / 6 février 2018 / [Entretiens](#), [Livres](#)

Retour sur un classique : Soundjata selon Djibril Tamsir Niane



Djibril Tamsir Niane (DR)

En 1960, Djibril Tamsir Niane fait paraître *Soundjata*, l'histoire du plus célèbre empereur du Mali, qui vécut au XIII^e siècle. L'historien et dramaturge contribue ainsi à fixer et à faire connaître une épopée auparavant racontée uniquement par des griots, dans des cérémonies au déroulement très strict. La publication offre une très large diffusion à cette histoire de femme-buffle, d'enfant paralysé qui se dresse sur un arc, de sortilèges et de génies, de batailles où le monde se partage, de création d'empires.

Rédigé d'une traite tandis qu'il achève à peine ses études d'histoire à Bordeaux, *Soundjata* est devenu un véritable classique de la littérature africaine. À l'époque pourtant, les traditions orales n'étaient pas reconnues et Djibril Tamsir Niane a dû mener un combat pour leur donner une légitimité. Ses deux carrières d'historien et d'écrivain ont eu ce même objectif, sa vie durant : fournir une dignité aux récits de la tradition orale. Aujourd'hui à Conakry, Djibril Tamsir Niane revient sur son parcours et sur la genèse de son œuvre.

Vous avez décidé de mettre par écrit l'épopée de Soundjata. Comment avez-vous travaillé pour la collecte de ces traditions orales ? Quels choix avez-vous opérés pour le passage de l'oral à l'écrit ?

J'ai commencé d'abord par mes recherches sur l'empire du Mali, pour mon diplôme d'études supérieures à Bordeaux. C'était en 1958. C'était la première fois que quelqu'un choisissait un sujet sur l'Afrique du Moyen-Âge. Mon directeur de thèse a accepté. Il m'a dit : « D'accord, allez-y mais il n'y a pas beaucoup d'écrits, il n'y a que les textes des voyageurs arabes ». Je lui ai dit que je voulais confronter les sources arabes avec ce que disent les traditions, ce qui reste au Mali. C'était mon premier contact avec les griots en tant que spécialistes pour voir ce qu'ils me pouvaient me dire sur l'empire du Mali, sur une époque tellement ancienne dont presque rien apparemment ne restait. J'ai recueilli des récits, des récits de griots. À Fadama, mon informateur s'appelait Babou Condé, il était à l'époque maître de la parole. C'était l'ami de mon beau-frère donc il m'a très bien reçu. Pendant une semaine, je venais chez lui et il me racontait l'histoire. C'était mon premier contact avec la tradition orale, parce que je la connaissais peu. Ce qu'on disait autour de Soundjata était très populaire, mais je n'avais jamais entendu cette histoire expliquée, récitée intégralement.

De là, j'ai commencé ma tournée. Je suis venu à Kankan, j'ai eu des contacts avec les Maninké mori, qui sont des malinkés arrivés sur le tard dans le mandingue. Ceux-là aussi m'ont donné leurs traditions. Évidemment il faut souligner qu'à cette époque-là j'étais très jeune, j'avais 25-26 ans, et cela les faisait sourire de voir un jeune s'intéresser à l'histoire. Parfois j'ai été repoussé. On me disait : « Attendez une occasion d'entendre l'histoire mais on ne peut pas s'asseoir uniquement pour vous et vous raconter l'histoire ». C'est ce qu'on m'a dit à Kankan. J'allais voir Kérémo Talibi qui était un grand marabout. Il a accepté de me recevoir quelques minutes pour me raconter plus ou moins dans les grandes lignes comment ils s'étaient installés dans la région mais ce n'était pas une histoire profonde. Et puis je suis allé à Djeliba Koro, le fameux village, et là j'ai retrouvé un camarade d'école primaire qui était instituteur depuis dix ans, tandis que moi j'étais toujours étudiant. Je lui dis que je fais de la recherche sur l'histoire, celle du Mali. Il me dit d'aller au village voir des griots qui peuvent me raconter leur histoire. C'était l'un de ses amis et il m'a présenté le fameux Djeli Mamadou Kouyaté. Il n'avait pas le titre de maître de la parole. Le maître de la parole, il était dans un village à côté. Djeli Mamadou Kouyaté m'a donc mis en rapport avec son maître. Je me présente au maître mais celui-ci me dit qu'il n'a pas le temps de me réciter l'épopée. Il me dit que si je m'intéresse à l'histoire du Mali, je peux écouter son disciple, Djeli Mamadou Kouyaté. C'est ainsi que j'ai été officiellement attaché à lui. Djeli Mamadou Kouyaté m'a raconté la geste de Soundjata. Cela rejoignait ce que j'avais entendu à Fadama. J'ai commencé à me rendre compte de l'étendue du corpus qu'on me présentait de village en village. De Djeliba Koro, je suis allé à Kela, le village des griots très réputés. Là j'ai été « rebuffé ». Carrément on m'a dit que s'il y avait une cérémonie je pourrais éventuellement y assister mais certainement pas me raconter hors contexte l'histoire de Soundjata ou de n'importe qui.

Je suis allé dans une case avec deux ou trois jeunes gens. On ne m'a pas repoussé mais je suis resté quatre ou cinq jours et les griots n'ont rien voulu me dire. J'ai été très bien accueilli par les jeunes, j'étais étudiant à l'époque, on a vite sympathisé. Dans les causeries de temps en temps, je captais quelques petits détails sur tel ou tel personnage qui pouvaient m'intéresser.

Bref, c'était un contact vraiment très riche pour moi : j'ai pu voir toute la réserve que les griots mettent à raconter l'histoire de Soundjata. C'est une récitation qui doit être structurée et que l'on ne peut dire que dans un cadre bien précis. De Kangaba, je suis allé à Narena puis jusqu'à Kita et ensuite j'ai pris le chemin du retour. J'avais en tout cinq ou six villages avec une dizaine d'informateurs très intéressants et puis je suis rentré à Bordeaux. Ce premier contact a été très instructif pour moi, ça m'a ouvert les yeux sur les traditions orales et sur leurs structures : il y a des spécialistes de la parole dont le métier est de transmettre les traditions, ce sont les griots, ils ont leurs propres cérémonies. C'est là où j'ai découvert la valeur de leur parole et leur rôle social. Ce sont des spécialistes qui dictent les relations entre les hommes, qui disent l'histoire, que l'on consulte pour des problèmes. Ce sont eux qui président les mariages, ce sont eux qui relient les familles. Ils mènent la kola, comme on dit, pour consulter chaque membre de la famille dans les futures alliances. Cela m'est apparu avec force dans cette année-là, cette valeur sociale reliée à la valeur historique de la parole.

C'est pourquoi après avoir rédigé mon mémoire, j'avais hâte d'écrire *Soundjata*. J'ai essayé d'en finir au plus vite pour écrire ce texte. J'ai déposé mon mémoire en février et au mois de juillet *Soundjata* était terminé. J'ai déposé mon manuscrit. Alioune Diop, qui dirigeait à l'époque la maison d'édition Présence Africaine, m'a appelé un peu plus tard en me disant qu'il avait lu le manuscrit, que c'était très intéressant et qu'il voulait le publier. C'est une très belle histoire. J'étais très heureux. La même année, en 1960, le livre est paru.



Vous remarquerez que dans l'avant-propos, je montre ma volonté de faire connaître le mandingue, et ensuite c'est Djeliba Mamadou Kouyaté qui parle : ce sont ses paroles. Il faut rectifier un peu ici : j'ai écouté plusieurs griots mais j'ai donné la paternité du récit à Djeliba Mamadou Kouyaté parce qu'il était très dévoué. Il s'est donné corps et âme tout le temps où nous avons travaillé ensemble. Je venais, il reprenait. J'ai tout noté, même l'histoire postérieure à Soundjata. Il m'a donné toutes les successions : j'ai été le premier à établir les listes dynastiques. Il s'est entièrement dévoué à moi.

Je suis griot. C'est moi Djeli Mamadou Kouyaté, fils de Bintou Kouyaté et de Djeli Kedian Kouyaté, maître dans l'art de parler. Depuis des temps immémoriaux les Kouyaté sont au service des Princes Keita du Manding : nous sommes les sacs à parole, nous sommes les sacs qui renferment des secrets plusieurs fois séculaires. L'Art de parler n'a pas de secret pour nous ; sans nous, les noms des rois tomberaient dans l'oubli, nous sommes la mémoire des hommes ; par la parole nous donnons vie aux faits et gestes des rois devant les jeunes générations. (p. 9)

J'ai voulu expliquer toute leur prestance dans l'art de la parole puisqu'ils ont souvent mauvaise réputation. On dit que ce sont des quémandeurs dans les cérémonies, dans les baptêmes, dans les mariages, ils font l'éloge des gens et on leur donne de l'argent. Les colons avaient pris les griots pour des petites gens. C'est pourquoi j'ai voulu redonner toute leur place aux griots et je voulais montrer la profondeur de leur science. Ce rôle-là, les Blancs ne le connaissaient pas. Les griots détiennent l'héritage du passé donc c'est eux qui peuvent régler les conflits dans le présent. Avec la colonisation, on avait oublié tout cela, on les prenait pour des personnages très farfelus.

La bataille pour les traditions orales au moment des indépendances a commencé ainsi.

Aujourd'hui, *Soundjata* est devenu un classique enseigné dans les écoles...

Tout à fait, *Soundjata* est enseigné partout en Afrique de l'Ouest, même aux États-Unis : en introduction à l'histoire de l'Afrique, ils ont *Soundjata* au programme. La tradition orale a ainsi été valorisée, cette parole recueillie en 1958 qui relate des faits du XIII^e siècle.

Je suis content parce qu'après *Soundjata*, cela a été la relance de la tradition orale et la course vers les griots et vers les anciens. J'ai magnifié la tradition orale et cela a été aussi une valorisation des griots et de leur rôle. Après cela, Vansina s'est aussi intéressé aux récits oraux.

Le premier exploit de *Soundjata* que vous relatez dans cette version-là, qui révèle son caractère de futur roi, c'est lorsqu'il se dresse sur une barre en fer qui deviendra son arc et qu'il se met à marcher alors qu'il était auparavant paralysé

pendant toute son enfance. Il y a ensuite l'un des premiers éloges de Soundjata qui deviendra une chanson très célèbre.

Ce passage est le signe qui montre qu'il sera roi, c'est ce qui révèle Soundjata au monde. Il était resté perclus jusqu'à l'âge de sept ans, par terre. Le jour où il a marché, c'est ce qui montre sa force. Sa mère dit alors que jamais le soleil n'avait brillé d'une telle force jusqu'à ce jour. L'ascension de Soundjata se joue à partir de ce moment-là. Il va cueillir des feuilles de baobab pour sa mère et pour faire taire les moqueries de ses co-épouses sur son enfant paralysé. Il arrache alors un baobab tout entier et l'apporte à sa mère : tout cela, c'est de la légende, mais en fait c'est un acte important, c'est le sens qui est intéressant. Cela signifie que Soundjata va devenir roi.

Le rôle du griot que vous souligniez tout à l'heure est très important dans le cœur du texte également. Le roi n'est roi que parce qu'il y a un griot pour chanter ses éloges. Balla Fasséké, le griot de Soundjata est volé par son rival, Soumaoro Kanté. Comment interprétez-vous cet épisode ?

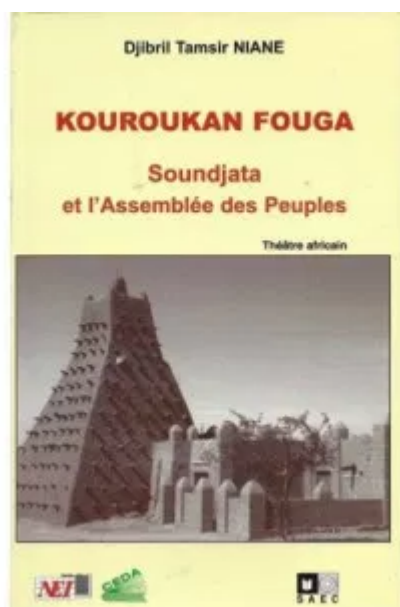
C'est le griot qui le fait roi. C'est lui qui le fait exister. C'est important d'avoir un griot. En héritage, le père de Soundjata qui lui avait légué le sien, Balla Fasséké. Il est parti pour accompagner une fille en mariage, mais Soumaoro l'a gardé pour lui. Soundjata a fait la guerre pour récupérer son griot : c'est le chroniqueur, c'est lui qui donne l'histoire. Il vous fixe dans le temps et vous fait passer à la génération d'après. C'est comme voler des archives de quelqu'un ; vous l'avez dépouillé, il n'est plus rien. Ce n'est pas un vulgaire personnage; c'est un dépôt d'archives. Le pouvoir du verbe et du récit qui légitime le pouvoir politique. C'est le verbe qui donne vie. La parole est une force et c'est dans l'oralité que l'on voit l'importance du rôle de ces récits.

À la fin de sa lutte contre Soumaoro Kanté, Soundjata devient roi et opère un « partage du monde », c'est le dernier épisode de l'épopée. Il fixe une suite de règles qui va devenir un code de conduite dans tout l'empire du Mali. Elle est connue aujourd'hui comme la « Charte de Kurukan Funga ». Vous avez écrit une suite en 2010, *Kouroukan Fougá, Soundjata ou l'Assemblée des peuples* qui relate les conditions de création de cette charte.

C'est là où il a été couronné roi. Il a donné à chacun une part du royaume qu'il a conquis. C'est à ce moment-là qu'il a édicté des lois et créé véritablement l'empire. Ce sont les assises mêmes du gouvernement qui sont fixées. C'est là que Soundjata a proclamé « *la parenté à plaisanterie* », c'est un pacte entre les clans, qui vous reliait à la société. Sans la société, vous n'êtes rien.

Kurukan Funga, c'est le partage du monde. Il y a une charte qui en a découlé, un principe très important en est la parenté à plaisanterie, comme les Français l'ont appelée, mais en malinké cela se dit *sanankuya*. « Plaisanterie » enlève son poids à cette réalité : c'était un

pacte sacré. Cette parenté à plaisanterie n'est rien d'autre que la recherche de la paix. C'est pourquoi la blague, le chahut est permis entre certains clans. C'était fondé sur un raisonnement très simple : les clans alliés sont des clans qui peuvent se plaisanter entre eux mais c'est sans conséquence. Ce pacte était assorti de conditions bien fixes et c'est le dévouement de l'un à l'autre qui importe. Cela faisait du bien : si vous êtes riches, vous devez donner, et si vous êtes pauvres, vous avez le droit de recevoir. Ce pacte a largement contribué à apaiser les oppositions en Afrique de l'Ouest, c'est maintenant qu'on s'en rend compte avec les indépendances, où beaucoup de conflits ont été réglés en référence à ce pacte. Aujourd'hui encore quand deux personnes alliées se retrouvent, même s'ils ne se connaissent pas, tout de suite il y a de la sympathie entre eux. Si vous vous êtes un Traoré et que moi je suis un Condé, dès que je vous salue, cela parle tout de suite et cela relie les gens. Même les Mossis ont adopté la parenté à plaisanterie. Il y a des correspondances entre les ethnies de langues différentes, chez les Wolofs : un Diop, c'est un Traoré. Lorsque l'on va au Sénégal, il y a des parentés ainsi. C'est ce principe qui est édicté à la fin de l'épopée de Soundjata. Cela existait avant mais cela a été institué par Soundjata.



En 1998, des chercheurs se sont réunis pour mettre par écrit cette charte en prenant comme appui le dernier chapitre de votre ouvrage.

Voilà, en 1998, il y a eu une réunion. Le problème des médias était à l'honneur. Il était question de voir comment on peut utiliser les communicateurs traditionnels pour diffuser certaines choses parce qu'ils ont une force dans le traitement de la parole. C'est ainsi que sous l'égide du CELHTO (Centre d'Études Linguistiques et Historiques par Tradition Orale) à Niamey et avec la Francophonie, il y a eu une réunion des griots mandingues. Ils venaient du Sénégal, du Mali, du Burkina Faso, et ils se sont retrouvés à Kankan en Guinée. Le résultat a été très intéressant avec une belle diffusion. Le soir, les griots donnaient des rencontres avec les gens. Chacun a fait des éloges de Soundjata. On s'est rendu compte que tous revenaient sur Kurukan Funga pour instituer des règles. On enregistrait au fur et à mesure. On s'est aperçu qu'ils étaient en train de réciter la Charte.

Ces bandes sonores ont été traduites à Niamey. Tous ne connaissaient pas l'ensemble des textes mais chacun en a donné pour sa région. C'est ce qui a permis de reconstituer les 44 lois de la Charte de Soundjata.



Djibril Tamsir Niane

C'est moi qui ai pris le texte à Niamey et qui l'ai amené à Paris pour qu'il soit publié, en maninka et en français. C'est une manière de relire tous les stéréotypes de la tradition orale. Dans toutes les chansons sur Soundjata, on dit toujours qu'il y a 16 clans dans le Mandingue, c'est un trait récurrent. On l'a donc mis comme article fondateur de la Charte par exemple. C'est l'un de mes étudiants qui a fait la division en articles et la traduction, Souleymane Kouyaté. À l'époque cela a fait beaucoup de bruit. Certains chercheurs ont dit que c'était une création d'intellectuels et que c'était une invention mais je pense que c'est faire peu de cas de la tradition orale.

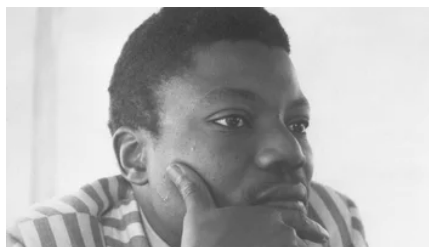
Djibril Tamsir Niane, *Soundjata, ou l'épopée mandingue*, Présence africaine, 1960.

Djibril Tamsir Niane, *Kouroukan Fougá. Soundjata ou l'Assemblée des peuples*, Abidjan, NEI, CEDA, SAEC, 2010.

Partager :



Articles similaires



(Re)Lire Yambo Ouologuem : Hommage à une plume africaine majeure

19 octobre 2017

Dans "Actualités"



Olivier Cadiot : Histoire de la littérature récente (I)

9 octobre 2017

Dans "Les mains dans les poches"



Olivier Cadiot : Retour définitif et durable des lettres aimées (Histoire de la littérature récente, tome I)

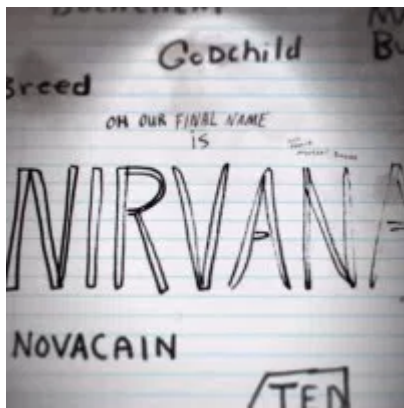
8 mars 2016

Dans "Livres"

Publié dans Entretiens, Livres et tagué Afrique, épopée, charte de Soundjata, Diacritik, Djibril Tamsir Niane, Elara Bertho, entretien Djibril Tamsir Niane, griots, Interview Djibril Tamsir Niane, Kouroukan Fouga, littérature francophone, Mali, Présence africaine, Soundjata, tradition orale. Ajoutez ce permalien à vos favoris.

Suivez Diacritik

En vues



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux



Suivez-nous sur Twitter

Tweets de @diacritik



diacritik.com/2018/02/05/kat...

	Kate Tempest : Londo... « Becky observe les ge... diacritik.com
--	------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 h



diacritik.com/2018/02/14/joo...

	Joost Swarte : New Yo... Joost Swarte est né en ... diacritik.com
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 h



diacritik.com/2018/02/14/cla...

	Personnages en quête... « Il a disparu. Qui a dis... diacritik.com
--	---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 h



diacritik.com/2018/02/19/les...

	Lescot Bruno, l'homm... Qui était Lescot Bruno, ... diacritik.com
--	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

3 h

[Intégrer](#)[Voir sur Twitter](#)

Articles récents

The Thames Barrier : un barrage contre la Tamise

Agnès Riva : tentative d'épuisement d'un lieu adultérin (Géographie d'un adultère)

2017 en rencontres cinématographiques

Si les marins sont doux...

DK l'hebdo : 14

Archives

février 2018

janvier 2018

décembre 2017

novembre 2017

octobre 2017

septembre 2017

août 2017

juillet 2017

juin 2017

mai 2017

avril 2017

mars 2017

février 2017

janvier 2017

décembre 2016

novembre 2016

octobre 2016

septembre 2016

août 2016

juillet 2016

juin 2016

mai 2016

avril 2016

mars 2016

février 2016

janvier 2016

décembre 2015

novembre 2015

octobre 2015

septembre 2015

janvier 2015

La rédaction

Andrea Manara

Arnaud Rakoon

Aurélien Barrau

Gilles Bonnet

Boris-Hubert Loyer

Dominique Bry

Camille Le Falher-Payat

Catherine Simon

Emmanuèle Jawad

Christiane Chaulet Achour

Christine Marcandier & Dominique Bry

Christine Marcandier

Denis Seel

Les invités de Diacritik

Douglas Hoare

Elara Bertho

Franck Queyraud

Fred Le Chevalier

Gabrielle Saïd

Mathilde Girard

Guillaume Carreno

Jacques Dubois

Jean-Clet Martin

Jean-Louis Legalery

Jeremy Sibony

Joffrey Speno

Johan Faerber

Jean-Philippe Cazier

La rédaction

Laurence Bourgeon

Laurence Payat

Laurent Demanze

Signatures

Lucie Eple

Marie-Odile André

Martin Rass

Nicolas Tellop

Olivier Steiner

Pierre Parlant

Yorick

Jan Le Bris de Kerne

Jean-Christophe Cavallin

Rodho

Sabine Huynh

Samuel Minne

Thomas Sanna

Simona Crippa

Sophie Quetteville

Tara Lennart

Véronique Bergen

Zelda Colonna-Desprats

Thème Hive par PixelGrade.

[CGU](#) • [Mentions légales](#) • [Nous contacter](#)